

Département de la CORRÈZE - 3e Circonscription - USSEL

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

SCRUTIN DU 23 JUIN 1968

Union pour la Défense de la République

ÉLECTEURS, ÉLECTRICES, CHERS AMIS,

Au lendemain des profonds bouleversements que la France vient de connaître, chacune et chacun d'entre vous a conscience de l'importance nationale du scrutin du 23 Juin.

- Il s'agit en effet de faire un choix entre la République et l'anarchie, entre la Démocratie et l'aventure.

- Il s'agit de maintenir la Paix et l'Indépendance Nationale.

- Il s'agit de rénover, de transformer fondamentalement dans tous les domaines, mais dans le respect des droits de chacun, les conditions de participation des Français à la gestion de leurs affaires.

- Il s'agit enfin, de maintenir la paix sociale pour que ce qui a été acquis ne soit pas remis en cause par le désordre.

Pour avoir participé étroitement, aux côtés du Premier Ministre, aux grandes négociations sociales de ces dernières semaines, je sais que c'est le désir profond de tous ceux, responsables syndicaux et professionnels, que j'ai rencontrés.

Ce qui est vrai de la France entière l'est particulièrement pour la Haute-Corrèze où il ne faut pas que ce qui a été entrepris ou amorcé depuis plus d'un an soit irrémédiablement compromis.

En Mars 1967, nous dénoncions l'isolement de notre Région, la disparité croissante de ses revenus, la tragique hémorragie de ses jeunes.

En un an, voici ce qui a été fait parmi les principales actions prioritaires :

- L'amélioration de la R N 89, artère vitale de notre pays et condition première de son désenclavement a été engagée par la décision de supprimer les passages à niveau d'USSEL et de DARNETZ, et les tournants de MAUSSAC. Cet effort sera poursuivi sans relâche ;
- Le maintien des lignes de chemin de fer, qu'on disait menacées ;
- La création de Centres Scolaires et de Formation Professionnelle : Sont déjà en chantiers, le C. E. S. à USSEL, l'I. U. T. d'EGLETONS, l'E. N. P. de MEYMAC et le Centre National de Formation Professionnel d'EGLETONS. Les centres de la Cascade à BORT-LES-ORGUES, et celui de PEYRELEVADE sont lancés ; etc.
- L'élan donné à une politique sociale de logements. Cette année, une tranche de 124 logements nouveaux se répartit entre USSEL, NEUVIC, MEYMAC et BORT, s'ajoutant à l'action déjà entreprise en 1967 ;
- L'amélioration de la situation économique et sociale de l'agriculture par la réforme du régime de l'I. V. D. accordée dès l'âge de 60 ans, à un taux majoré, et l'accroissement des bourses aux enfants d'agriculteurs :
- La défense de l'élevage porçin et du prix du lait par les récents accords de Bruxelles dont les responsables agricoles ont reconnu l'aspect très positif ;

Sciences Po / fonds CEVIPOF

● L'octroi de facilités de crédits et l'assouplissement du régime des primes de développement industriel et des primes d'orientation agricole pour l'extension de nos entreprises et de notre artisanat et l'encouragement à la décentralisation.

● Les investissements sociaux, tels que le Foyer des Jeunes Travailleurs, le Foyer pour les personnes âgées, la Maison de Retraite d'USSEL, l'humanisation de l'hospice de MEYMAC, en attendant que d'autres réalisations acquises ou sur le point de l'être voient le jour à TREIGNAC, EYGURANDE, BUGEAT, NEUVIC, CORRÈZE et CHAMBERET.

Voilà des exemples parmi d'autres de ce qui a pu être solidement engagé en un an, parce que des hommes, décidés ont secondé de toutes leurs forces les élus locaux.

A côté de ces réalisations de portée immédiate, qui seront poursuivies, d'autres actions sont à l'étude. Elles visent à freiner l'émigration, renforcer les équipements collectifs, développer la promotion sociale de la population rurale, permettre l'expansion des entreprises locales, valoriser les ressources dont nous disposons.

Certaines des orientations retenues nécessitent une étude approfondie et c'est pourquoi dans le cadre des Zones à Economie Rurale Dominante, sont en cours d'examen :

● Des mesures spécifiques d'encouragement à l'élevage et à la production de la viande ; et notamment des veaux de lait (prime à l'allaitement maternel) ;

● L'aménagement de la tarification des transports ;

● L'allègement des charges des petites entreprises, condition indispensable de leur survie ; et des facilités de prêts.

● La recherche de débouchés pour nos forêts, facilitée par la transformation sur place de la production.

Chers amis,

Voici un an, nous avons conclu avec vous tous un contrat pour promouvoir ensemble le Renouveau Economique et Social de la Haute-Corrèze.

Depuis cette date, conformément à l'engagement pris, nous avons parcouru vos Communes, vos Cantons, multipliant les contacts et les séances de travail avec vos Conseillers Généraux, vos Maires, vos Conseillers Municipaux, vos Représentants Professionnels et Syndicaux.

Chaque fois que nous l'avons pu, nous avons secondé sans relâche les efforts de vos représentants. Votre confiance a répondu à notre action ; vos suffrages massifs à USSEL et à MEYMAC, au moment des Elections Cantonales ont déjà montré que nous étions sur la bonne voie.

Le 23 Juin prochain, vous témoignerez une fois encore que la France reste la Patrie de la Liberté et de la Démocratie et que la Haute-Corrèze veut poursuivre son combat pour l'Expansion Économique et la Justice Sociale.

Vive la République ! Vive la Liberté !
Vive la Démocratie ! Vive la Haute-Corrèze !

Jacques CHIRAC
Conseiller Référendaire à la Cour des Comptes
Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances
Conseiller Général du Canton de MEYMAC

Remplaçant éventuel :

Henri BELCOUR
Docteur en Médecine
Député Sortant
Conseiller Général - Maire d'USSEL

19 - USSEL - IMP. LOMBARTEIX & FILS

Sciences Po / fonds CEVIPOF